

Evolution des espèces invasives

☒ Description

une espèce invasive, ou envahissante, est une espèce vivante qui devient un agent de perturbation « nuisible » à la biodiversité autochtone des écosystèmes naturels ou semi-naturels parmi lesquels elle s'est établie. Cette explosion démographique peut être traduite par une invasion biologique. Les phénomènes d'invasion biologique sont aujourd'hui considérés par l'ONU comme une des grandes causes de régression de la biodiversité, avec la pollution, la fragmentation écologique des écosystèmes et l'ensemble constitué par la chasse, la pêche et la surexploitation de certaines espèces.

Pour la zone du marais audomarois, parmi les espèces envahissantes les plus communes sont, entre autres, le Rat musqué, la Berce du Caucase l'Ecrevisse américaine, le Silure glane...

bilan, addition

Contexte / Analyse

L'homme est très souvent démuni quand il s'agit de devoir réguler ou faire disparaître les espèces invasives. Pour les gestionnaires responsables, c'est un combat permanent qui nécessite des moyens humains et financiers conséquents même si la lutte paraît souvent inégale. La lutte contre les espèces invasives constitue depuis de nombreuses années un enjeu

majeur et permanent pour le marais audomarois. Outre le fait de devoir veiller à éviter l'introduction de nouvelles espèces animales ou végétales exogènes, il convient de poursuivre les actions de régulation ou d'éradication de celles déjà bien implantées. D'autant plus qu'à la faveur de l'élévation générale des températures, il semble que certaines espèces comme l'écrevisse américaine, le crabe chinois ou la moule zébrée de Nouvelle Zélande, modifient leurs cycles de reproduction et commencent à trouver des conditions de développement plus favorables. La veille sur les espèces présentes à proximité (Jussie, Myriophille du Brésil...) se poursuit. À ce jour, les actions de lutte concernent principalement les trois espèces suivantes : le Rat musqué, l'Elodée de Nuttall, la Berce du Caucase.

Lutte contre le Rat musqué

Le Parc apporte une assistance technique et administrative au Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON) de l'Ondatra. Ont été ainsi organisées en 2014 les collectes à la queue bisannuelles, une matinée d'échanges réunissant une cinquantaine de piégeurs volontaires et professionnels (présentation théorique, relevé de pièges, repas convivial,...) et une formation à l'agrément de piégeurs dispensée par la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais : 19 nouveaux piégeurs ont été formés.

Le Parc naturel a assisté également le GDON pour la naturalisation d'un nouveau rat musqué. L'élaboration d'une petite exposition sur le rat musqué et son piégeage dans l'Audomarois est en cours. Ces actions serviront à sensibiliser le public à la lutte contre cette espèce invasive. Le Parc naturel régional a également participé également participé au bilan régional 2013 de la lutte contre le rat musqué réalisé par la FREDON.

Berce du Caucase

Les stations de cette plante sont suivies depuis 2011, et les travaux de gestion sont réalisés avec l'aide technique

d'Eden62. La progression de la station semble enrayée, l'objectif de ne pas avoir de pieds en fleurs est atteint. Un site particulier jusque-là abandonné, a été ouvert au pâturage par des moutons Shetlands

Écrevisses américaines

En 2013, l'Écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) est officiellement découverte officiellement sur le Lac du Héron à Villeneuve d'Ascq. Dans le même temps, l'étude menée par le Parc ne permet pas la capture de cette espèce, seule l'Écrevisse américaine (*Orconectes limosus*) est identifiée. Un cliché datant de 2009 semble attester de la présence de *Procambarus Clarkii* sur le marais audomarois. Compte tenu de la grave atteinte au biotope que cette espèce peut causer, le Parc décide de mener un inventaire destiné à capturer cette espèce en ciblant les secteurs proches de la capture originelle. Le protocole s'inspire des préconisations faites suite aux années d'expérience de territoires tels que la Brenne et la Brière. Il est mis en place sur le marais Audomarois pendant une semaine. Aucun individu de *Procambarus Clarkii* n'est capturé, alors que 26 individus de l'espèce *Orconectes limosus* sont capturés. Compte tenu de la dynamique de *Procambarus clarkii*, il semble que l'espèce ne soit toujours pas présente sur le marais Audomarois.

Limites d'interprétation

la première limite au suivi de l'évolution d'espèces invasives éventuellement arrivée de nouvelles espèces.

Résultats

Evolution du nombre de capture de rat musqué



Source : PNRCMO



Sans objet

Fréquence de mise à jour :

(années)



Fiche mise à jour le : 20 décembre 2017